

CHARTE DE BIENTRAITANCE

1 **La tolérance**, c'est respecter les réactions liées aux diverses pathologies, croyances, coutumes, habitudes de vie, prendre en compte la personne avec son degré d'autonomie

3 **Le respect mutuel des droits**, des devoirs (soignés et soignants) et des règles de sécurité envers les autres usagers et professionnels

5 **La prise en charge de la personne**, responsabilité et compétence respectant son individualité milieu collectif en l'intégrant à l'organisation de l'établissement

7 **Les soins, professionnalisme et responsabilité** favorisant l'acceptation des soins et l'autonomie de la personne en l'intégrant à la structure de soins

2 **La reconnaissance de la personne** en l'aider à avoir une image positive d'elle-même, une estime de soi afin de réaliser son autonomie

4 **La communication** et compréhension réciproque, l'écoute, le regard, le toucher. La disponibilité, la patience, apporter une réponse adaptée aux besoins et appropriée à la demande de la personne

ECOUTER
COMPRENDRE
PRENDRE EN CHARGE

CHAQUE PATIENT ET
SON INSUFFISANCE RÉNALE

6 **L'empathie**, faculté intuitive de se mettre à la place d'autrui de percevoir ce qu'il ressent, dans un juste équilibre entre compassion et détachement

8 **Le respect de la dignité**, de l'intégrité de l'histoire, de la singularité de la personne, ainsi que de ses aspirations et ses choix de vie sans jugement, ni indiscretion

La Bienveillance est une manière d'être, d'agir, de dire, soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins et à ses demandes respectueuses de ses choix et de ses refus.

Elle correspond à l'ensemble des actions et des attitudes mises en place afin d'obtenir un bon déroulement de la séance de dialyse, dans le respect des besoins du patient, de sa sécurité, de son confort physique et psychologique et de sa dignité.

La bienveillance implique la réciprocité de tous.